

## Termes de référence

### Enquête statistique sur le commerce binational transfrontalier

### entre Haïti et la République Dominicaine

#### 1.0 Contexte

##### 1.1 Bénéficiaires

Les bénéficiaires de cette prestation de services incluent les Gouvernements de la République Dominicaine et d'Haïti représentés par leurs Ministères du Commerce et de l'Industrie et leurs Ministères des Affaires Étrangères respectifs, leurs Administrations Douanières, leurs Bureaux de Normalisation, leurs Agences de Promotion des Exportations et de l'Investissement respectifs, ainsi que des acteurs clés du secteur privé représentés par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH) et la Fédération Dominicaine des Chambres de Commerce (FEDOCAMARAS).

##### 1.2 Autorité contractante :

Caribbean Export Development Agency

##### 1.3 Préambule:

L'Agence Caribéenne pour le Développement des Exportations (Caribbean Export) est chargée par les Gouvernements d'Haïti, de la République Dominicaine et de l'Union Européenne de mettre en oeuvre la « Composante Commerce et Secteur Privé » du Programme de Coopération Binationale Haïti-République Dominicaine financé sous le 11e Fond Européen de Développement (FED) FED/2018/399-379. Cette composante a pour objectif d'améliorer le climat général des affaires et de l'investissement en Haïti et en République Dominicaine, ainsi que la perception et l'image des deux pays au niveau international.

Le Programme a trois (3) objectifs principaux :

1. La promotion d'un commerce plus équilibré et formel entre Haïti et la République Dominicaine ;
2. L'amélioration de la qualité des biens produits dans les deux pays et de la compétitivité des entreprises, avec une attention particulière à trois (3) chaînes de valeur : cacao/chocolat; huiles essentielles/cosmétiques; artisanat/mode/accessoires/bijouterie; et
3. Le renforcement de la coopération institutionnelle entre les Ministères chargés des questions relatives au commerce et les administrations douanières, ainsi que du dialogue public-privé et privé-privé.

Dans le cadre de la Composante 1 de ce Programme : Initiatives d'Appui à la Formalisation du Commerce (1), Caribbean Export vise à promouvoir la création d'un groupe de travail inter-institutionnel binational sur le commerce et les investissements binationaux. Par conséquent, il s'avère nécessaire de disposer d'une compréhension claire des usages et pratiques du commerce binational transfrontalier entre Haïti et la République Dominicaine. Cette analyse permettra aux acteurs publics et privés de chaque pays d'avoir une vision globale des réalités économiques

auxquelles sont confrontés les acteurs économiques impliqués dans le commerce et l'investissement transfrontaliers.

Dans cette optique, la prestation envisagée a pour objectif d'établir la ligne de base du commerce transfrontalier moyennant l'apport de données statistiques à jour sur les usages et pratiques du commerce binational transfrontalier entre les deux pays, ce dans le but d'identifier les besoins et défis des acteurs de la zone frontalière.

## **2.0 Objectif, objet et résultat attendu**

### **2.1 Objectif général**

L'objectif de cette prestation est de réaliser une enquête sur les usages et pratiques du commerce transfrontalier dans trois (3) marchés principaux sur la frontière haïtiano-dominicaine – spécifiquement Ouanaminthe/Dajabón, Malpasse/Jimaní et Belladère/Elías Piña – afin d'actualiser l'information et les données statistiques y afférent ainsi que d'identifier les besoins et défis des acteurs impliqués dans cette activité économique.

Le(s) consultant(s) passera(ont) en revue des enquêtes, études et autres sources documentaires sur les usages et pratiques du commerce transfrontalier, compilera(ont) l'information et produira(ont) une analyse détaillée sur l'activité commerciale transfrontalière. Les statistiques sur les pratiques commerciales transfrontalières se devront d'être soulignées. Les procédures douanières, mécanismes de collecte de taxes, inspections sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres normes et réglementations en vigueur aux différents postes de chaque côté de la frontière devront être identifiés et comparés avec ceux en application en d'autres postes d'échanges commerciaux tels que les ports de Port-au-Prince et Caucedo. Il(s) devra(ont) également examiner l'accessibilité des commerçants et investisseurs à l'information concernant les réglementations et/ou procédures en vigueur (ex. Douanes, commerce, la collecte de taxes, les normes etc.)

Les actions à mener incluront :

#### **1. Enquête et diagnostic**

Le(s) consultant(s) devra(ont) réaliser des recherches documentaires élargies. Ces recherches incluront une étude des pratiques et de l'ensemble du mode opératoire des transactions commerciales transfrontalières sur ces marchés transfrontaliers. Les acteurs clés du commerce transfrontalier d'Haïti et de République Dominicaine devront être consultés.

Le(s) consultant(s) recueillera(ont) toutes les études, informations et statistiques pertinentes produites récemment par des agences gouvernementales et autres bailleurs, ONGs et/ou centres de recherches concernés - tels que l'Union Européenne, la Banque Inter-Américaine de Développement, OXFAM, les Nations Unies (PNUD, CNUCED, ...), USAID, la Banque Mondiale et l'OMC, lesquels ont tous produit des études précédentes sur le commerce transfrontalier entre Haïti et la République Dominicaine.

#### **2. Consultations**

Le(s) consultant(s) est(sont) tenu(s) de consulter les acteurs clés tels que les maires et les conseils municipaux des villes situées de part et d'autre de la frontière, les autorités

douanières, le Ministère de l'Agriculture, les associations, commerçants et autres acteurs informels impliqués dans le commerce transfrontalier sur les marchés susmentionnés situés dans la zone frontalière haïtiano-dominicaine.

## 2.2 Livrables du projet

Le consultant est tenu de produire les résultats suivants :

1. **Rapport 1 : Rapport de la réunion de lancement** – Ce rapport reprendra les échéanciers, la méthodologie adoptée pour réaliser l'étude et tout changement éventuel à la conception du projet qui auront été discutés et arrêtés lors de la réunion de lancement ;
2. **Rapport 2 : Rapport Intermédiaire** – Ce rapport couvrira le travail réalisé à ce jour et tout autre travail en suspens à compléter. Le rapport devrait inclure un sommaire des recherches documentaires et consultations réalisées, ainsi qu'un projet d'enquête pour la validation de Caribbean Export ; et
3. **Rapport 3 : Rapport final** – Ce rapport final présentera les résultats, conclusions et analyses issus de l'étude réalisée.

**Tous les rapports doivent être remis en français et en espagnol.**

## 3.0. Hypothèses et risques

### 3.1. Hypothèses sous-tendant le projet

- Les parties prenantes fournissent le soutien nécessaire au(x) consultant(s) ;
- Le temps alloué pour la prestation est suffisant pour la mener à terme ; et
- Des données et informations adéquates sont disponibles pour effectuer la recherche dans la durée de temps déterminée.

### 3.2 Risques

Le risque général comprend l'instabilité politique et des retards dans la collecte des données dus à la réticence des acteurs concernés de partager des informations ou de mener à terme l'exercice d'évaluation ; ou encore des retards engendrés pour d'autres raisons.

## 4.0 Portée des travaux

### 4.1. Général

### 4.2. Activités spécifiques

Afin d'atteindre les résultats attendus, le consultant devra, au minimum, exécuter les tâches suivantes :

1. Participer à une réunion de lancement avec le BONFED (Bureau de l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement), Caribbean Export, Administration Générale des Douanes d'Haïti, Direction Générale des Douanes de la République Dominicaine, DIGECOOM (Dirección General de Cooperación Multilateral) et l'Union Européenne pour définir, clarifier et s'accorder sur les paramètres et attentes du projet, y compris les échéanciers/calendriers, production de rapports, etc. ;
2. Mener des recherches documentaires et autres, et/ou des consultations basées sur les exigences des TDR et nécessaires pour mener à terme la prestation de façon efficiente ;
3. Mener une revue des enquêtes, études et autres données secondaires existantes et encore d'actualité portant sur les usages et pratiques du commerce transfrontalier

dans les marchés transfrontaliers (Ouanaminthe/Dajabón, Malpasse/Jimaní and Belladère/Elías Piña), compiler l'information et produire une analyse détaillée sur l'activité commerciale transfrontalière ;

4. Analyser le mouvement de marchandises via les marchés frontaliers ;
5. Etudier les processus de prélèvement de taxes à la frontière ;
6. Analyser la manière dont les informations concernant les procédures légales, douanières et de collecte de taxes sont communiquées aux commerçants locaux dans les deux pays ; et
7. Identifier les normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres règlements en vigueur à la frontière.

#### **4.3. Gestion du projet**

L'Agence Caribéenne pour le Développement des Exportations (Caribbean Export) sera responsable de la gestion et de la coordination de ce projet, conjointement avec les acteurs clé – le BONFED (Bureau de l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement), la DIGECOOM (Dirección General de Cooperación Multilateral) et l'Union Européenne.

**4.3.1** Le Directeur Adjoint du Programme Binational Haïti-République Dominicaine du 11eme FED, Composante Commerce et Développement du Secteur Privé conservera la responsabilité générale pour superviser cette consultation et rendra compte de la performance du projet auprès du Comité de Pilotage (CP) du Programme. La supervision au quotidien des activités du projet est à la charge de l'Experte Projet basée au Bureau de Caribbean Export à Port-au-Prince.

#### **5.0 Logistique et calendrier**

##### **5.1 Lieu**

Cette prestation est commanditée sous le Programme Binational Haïti-République Dominicaine et requiert une présence physique dans ces pays pour réaliser les travaux correspondants. Il est entendu que le consultant réalisera des visites aux postes frontaliers sélectionnés.

##### **5.2 Durée**

Les travaux s'effectueront sur une durée de 30 journées de travail.

##### **5.3 Date de démarrage et période de mise en œuvre**

Il est prévu que les travaux démarrent le 15 octobre 2019 et se terminent le 25 novembre 2019.

#### **6.0 Conditions requises**

##### **6.1 Personnel**

**6.1.1** Cet appel à propositions est ouvert aux consultants individuels possédant une expérience dans les domaines décrits ci-dessus. Le(s) consultant(s) devra(ont) avoir de solides connaissances en matière de commerce transfrontalier entre la République Dominicaine et Haïti. Le(s) consultant(s) doit(doivent) correspondre aux critères suivants :

- Au moins un diplôme universitaire en Commerce International, Economie ou Sciences Sociales liées aux relations internationales et l'économie du développement ;

- Au minimum 5 années d'expérience pratique dans le domaine du commerce international, l'administration douanière ou le développement ;
- Expérience dans la réalisation des enquêtes sur les usages et pratiques du commerce transfrontalier ;
- Une connaissance des normes SPS et de l'infrastructure qualité ;
- Une excellente capacité de communication, réseautage et coordination interculturels ;
- Une solide connaissance du commerce transfrontalier entre Haïti et la République Dominicaine ;
- Excellentes compétences en communication (orale et écrite) et présentation ;
- Une maîtrise parfaite du français, du créole haïtien et de l'espagnol est requise ; des connaissances en anglais sont par ailleurs hautement souhaitables.

## 6.2 Documentation exigée

Les candidats devront au moins fournir ce qui suit :

1. Exemples de travaux précédents effectués dans ce domaine ;
2. Une proposition remise qui devra inclure, au minimum : profil du consultant, compréhension du projet, méthodologie du projet, disponibilité et qualifications, échéancier/ diagramme de Gantt des activités ; et
3. Une proposition budgétaire détaillée en euros qui inclut toutes les taxes pertinentes.

**Une fois la sélection est effectuée, le consultant et l'équipe proposés ne pourront pas être changés.**

## 7.0 Rapports

### 7.1 Soumission & approbation des rapports

Les livrables indiqués en Section 2.2 devront être remis à l'Experte Projet – Haïti. Tous les livrables devront être soumis en français et en espagnol. Le Directeur Adjoint du Programme Binational Haïti-République Dominicaine du 11eme FED, Composante Commerce et Développement du Secteur Privé sera responsable de l'approbation des livrables. Les travaux produits par l'(les) expert(s) seront la propriété de tous les membres du Comité du Pilotage du Programme : BONFED, DIGECCOM, l'Union Européenne, Caribbean Export, le Ministère du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des MPMES de la République Dominicaine, l'Administration Générale des Douanes d'Haïti, la Direction Générale des Douanes de la République Dominicaine, BHN (Bureau de Normalisation Haïtienne), INDOCAL (Instituto Dominicano para Calidad), CCIH et FEDOCAMARAS.

## 8.0 Soumission des offres

Les offres devront être remises au plus tard à 17:00 h (heure locale d'Haïti) vendredi 20 septembre 2019 aux adresses électroniques suivantes : [jdioulo@carib-export.com](mailto:jdioulo@carib-export.com) et [sreid@carib-export.com](mailto:sreid@carib-export.com), indiquant la référence "**Étude statistique du commerce binational transfrontalier HT-RD**".